



l'oxygène
à la source

N°088-24

**EXERCICE 2023 – COMPTES DE GESTION ET FINANCIER DU RESPONSABLE DU SERVICE DE
GESTION COMPTABLE – APPROBATION BUDGET PRINCIPAL, BUDGETS ANNEXES TRAITEMENT
DES DECHETS ET ASSAINISSEMENT**

Nombre de membres en exercice : 52 Présents : 31 Représentés : 5 Quorum : 27

**Délibérations
du Comité Syndical
Séance du 8 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à onze heures, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 26 mars 2024, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Séverine MUGNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY

Mmes, MM. Jean-Pascal ALBRAN, Michel BEAL, Franck BOGEY, Pierre BRUYERE, Gilles FRANCOIS, Jean-François DEGENNE, Anthony GRANGER, Gérard GRANGER, Fabienne GREBERT, Michel HAUET, Georges HIERSO, Frédérique LARDET, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Christina MALAPLATE, Philippe MANDEREAU, Christian MARTINOD, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Gilles VIVIAN

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

Mme, MM. Marielle JUILIEN, Jacques DALEX, Philippe PRUD'HOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES

M. Pierre BARRUCAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

M. Guy DEMOLIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSES

Mme & M. Roger DALLEVET, Séverine MUGNIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Mme & M. Roland LOMBARD, Colette BELLEMIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE

MM. Jean-Yves MÂCHARD, Christian VERMELLE

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Mmes, MM. François ASTORG, Sandrine DALL'AGLIO, Adrien GUILMAIN, Benjamin MARIAS, Patricia MERMOZ, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Christophe PONCET, Didier SARDA, Sylvain STIHLE, Sébastien BRIAND, André PERRILLAT-AMEDE, Jean-Marc BOUCHET, Julie MONTCOUQUIOL, Yves GUILLOTTE, Serge FABBIAN, Yohann TRANCHANT, Cédric VERNEY, Martine VIBERT, Emmanuel GEORGES, Didier GALMICHE

AVAIENT DONNE POUVOIR

François ASTORG à Fabienne GREBERT
Benjamin MARIAS à Pierre BRUYERE
Patricia MERMOZ à Gilles VIVIAN
Didier SARDA à Frédérique LARDET
Yohann TRANCHANT à Roland LOMBARD

PARTICIPAIENT EGALEMENT

Mmes & MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur Ressources Humaines et Vie au Travail, William PERRIER, Directeur Exploitation Assainissement, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA, Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

EXERCICE 2023 – COMPTES DE GESTION ET FINANCIER DU RESPONSABLE DU SERVICE DE GESTION COMPTABLE – APPROBATION BUDGET PRINCIPAL, BUDGETS ANNEXES TRAITEMENT DES DECHETS ET ASSAINISSEMENT

Exposé du Président,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives (Budgets annexes Traitement des déchets, Assainissement et Budget Principal de l'exercice 2023), les virements de crédits réalisés, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion et financier dressés par le Responsable du Service de Gestion Comptable accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état des restes à payer et l'état des restes à recouvrer,

Après s'être assuré que le Responsable du Service de Gestion Comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Comité est invité à :

ENTENDRE, DEBATTRE, et ARRETER les comptes de gestion et financier rendus pour l'exercice 2023, par le Responsable du Service de Gestion Comptable, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, et qui n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

- ADOPTÉ -
à l'unanimité

Acte reçu à la Préfecture
Le 15 AVR. 2024
Publié le 18 AVR. 2024

Voix POUR : 36
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0
Non votants : 0

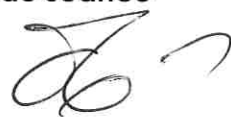
18 AVR. 2024
Exécutoire le
Le Président,
Pierre BRUYERE



Par délégation,
Pascale ABADIE,
Directeur Général Adjoint des Services



Mme Séverine MUGNIER,
Secrétaire de séance



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

